

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

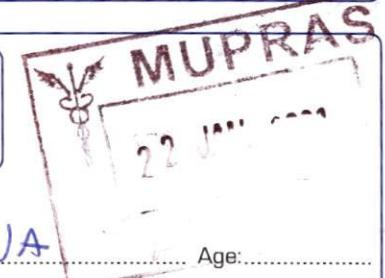
Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
16/01/2019	08		500,00	Dr. RAILLEZ Honoraires Fonctionnelles

EXECUTION DES ORDONNANCES

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Commissaire	Date	Pharmacie Makhtar Soussi Montant de la Facture OURIAGLI KOBBI SOFIA Docteur en Pharmacie. Cité Mabrouka Rue 16 N° 64 Sidi Othmane - CASABLANCA Tél: 0528 38 99 97
Pharmacie Makhtar Soussi OURIAGLI KOBBI SOFIA Docteur en Pharmacie. Cité Mabrouka Rue 16 N° 64 Sidi Othmane - CASABLANCA Tél: 0528 38 99 97	16/01/2021	662,50 DHS

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000	G 21433552 00000000		Coefficient des travaux
D 00000000 35533411	G 00000000 11433553			Montants des soins
B				Date du devis
				Date de l'exécution

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



Casablanca le ...

16/04/2004

EJGAA

H.NA

136/10

Alyx 21 mg.

SV

1/1y

1/1y

1/1y

2

38,70

Dom 40 mg. (200)

Medizapin 2

SV

1/1y

131/8

Paroxitine 20 mg (PANOXETINE)

SV

132/00

Paroxitine 20 mg (PANOXETINE)

(98,50) ~~100~~

Hydrocodone 10 mg (Aborix) ~~10 mg (Aborix)~~

Urgence 24h/24h ~~مستجدلات~~

U.F. RAJIL Lannia
U.F. Neurologie
U.F. Radiologie
U.F. Anesthésies et Réanimation
U.F. Médecine et Médecine d'Intérieur
U.F. Médecine et Médecine d'Intérieur
Tél: 05 22 94 39 33

19, Bd Ibnou Sina - Casablanca Tél: 05 22 94 30 33 (L.G) - Fax: 05 22 94 30 22

www.cardiocasaanfa.com - Email. contact@cardiocasaanfa.com - I.C.E. : 001742957000002

Palente: 35806678 - I.F: 1004548 - C.N.S.S.: 6021589 BMCI - Agence Mohamed V - RIB: 013 780 01 104 01384700132 48

05 22 94 30 22 - 05 22 94 39 33 - الفاكس: 05 22 94 30 22

013 780 01104 01384700132 48 - ص و ض ج: 6021589 التعريف البنكي: 48 - ت ج: 1004548 - باتنا: 35806678

013 780 01104 01384700132 48 - ص و ض ج: 6021589 التعريف البنكي: 48 - ت ج: 1004548 - باتنا: 35806678

56,30

Sebta et M'zine
Dame boy.
La 27 ramane

667,10 DHS



Pharmacie Mokhtar Soussi
OURIAGGLIKOBBI SOFIA
Docteur en Pharmacie
Cité Mabrouka - Rue 16 N° 64
Sidi Othmane - CASABLANCA
BOTTU.S.A.
6 118001 040384
LAROXYL 25 mg
(Chlorhydrate d'amitriptyline)
60 comprimés pelliculés
PPV: 38 DH 70

Comprimés pelliculés
LOT: 035
PER: FEV 2023
PPV: 113 DH 50

POSOLOGIE / المقدار /
السباحة /
الزيرال /
المساواة /
الإيجابيات /
الإيجابيات /
PAROXETINE WIN 20MG
CP PELL SEC B30
P.P.V: 132DH00
LOT: 20E012
PER: 08 2023
6 118000 062301

Lot: 20F620
Per: 06.2023
PPV: 136DH50
A20012113/00

DR RAJII Lamia
NEUROLOGUE
Explorations Fonctionnelles
113, av. Ahloumoune 1010
Tunis

3 582910 076964 >



01

PPV: 56,30 DH
LOT: 20J27D
EXP: 10/2022

D-CURE* AMPOULE



1 2 3
.01 par SMB
SMB TECHNOLOGY S.A.
39 rue du Parc Industriel
B-6900 MARCHE-EN-FAMENNE. Belgique.

hydroxo 5000

HYDROXOCOBALAMINE BASE

PPV 580H50

EXP 10/2023
LOT 08003 2

hydroxo 5000

HYDROXOCOBALAMINE BASE

PPV 580H50

EXP 10/2023
LOT 08003 2



NOTE D'HONORAIRES

N° 01109

Casablanca, le *10/11/14*

Le Docteur

Prie M.

d'accepter l'expression de ses sentiments distingués et lui présente
suivant l'usage, sa note d'honoraires.

Pour *Consultation neurologie*

s'élevant à la somme de *1500 Dhs*

Dr. RAJALAMA
NEUROLOGUE
Explorations Fonctionnelles
119, Bd. Abdelloumene, 10000 Casablanca

المستعجلات 24h/24h

19, شارع ابن سينا - الدار البيضاء • الهاتف: 05 22 94 39 33 - الفاكس: 05 22 94 30 22
19, Bd Ibnou Sina - Casablanca • Tél: 05 22 94 39 33 (L.G) - Fax: 05 22 94 30 22